

# SPL du Pilat Rhodanien

9 rue des prairies

42410 PELUSSIN

Tél : 04 74 56 75 65

spl@splpilatrhodanien.fr

Référence Unique du Mandat		MANDAT de Prélèvement SEPA	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la SPL du Pilat Rhodanien à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la SPL du Pilat Rhodanien. Cette autorisation de prélèvement est valable pour toutes les structures gérées par la SPL du Pilat Rhodanien (Crèche Pélussin, Crèche Maclas, Centres de loisirs Pélussin, Véranne / Roisey, Chuyer, La Chapelle-Villars, Chavanay)			
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.			
Veillez compléter les champs marqués *			
Votre Nom	*	..... Nom / Prénoms du débiteur	
Votre adresse	*	..... Numéro et nom de la rue	
	*	..... Code Postal	* ..... Ville
	*	..... Pays	
Les coordonnées de votre compte	*	..... Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	
	*	..... Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)	
Nom du créancier	*	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DU PILAT RHODANIEN	
I.C.S	*	F R 4 4 Z Z 8 2 2 D 3 E .....	
	*	9 rue des Prairies	
	*	4 2 4 1 0	* PELUSSIN
	*	France	
Type de paiement :	*	Paiement récurrent / répétitif <input type="checkbox"/>	Paiement ponctuel <input checked="" type="checkbox"/>
Signé à	*	.....	.....
		Lieu	Date
Signature(s) :	*	Veillez signer ici	
<div style="border: 1px solid black; height: 50px; width: 100%;"></div>			
Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.			
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.			
A retourner à :		Zone réservée à l'usage exclusif du créancier	
SPL du Pilat Rhodanien 9 rue des Prairies 42410 PELUSSIN			

MERCI DE JOINDRE UN RIB